Cette Algérie, conquise et pacifiée...

PAR FRANCIS JEANSON

Une politique de sabotage.

DANS les conditions que relatait la première partie de cette étude[1], l'Assemblée algérienne se devait de tenir les promesses de sa période d'apprentissage. Au début de cette troisième année de fonctionnement, inaugurée par une « session extraordinaire » au cours de laquelle les précédents records de cynisme et d'absurdité viennent encore d'être améliorés[2], on peut l'affirmer sans crainte d'erreur : cette Assemblée issue du Statut n'a finalement eu pour rôle, depuis le jour de son installation, que de s'opposer point par point à la mise en œuvre des quelques mesures progressistes envisagées dans le Statut lui-même. La place me manque pour retracer dans le détail cette série d'actes de sabotage accomplis par une majorité qui ne se préoccupe même plus de dissimuler à cet égard ses véritables intentions[3]. Un semblable examen, d'ailleurs, ne

1. Voir *Esprit*, avril 1950, n° 4, p. 613.
2. Cf. tout particulièrement *J.O.* des 2, 3 et 7 février.
3. L'article 53 du Statut dispose : « Les collectivités locales algériennes sont : les communes et les départements ; en conséquence, les communes mixtes sont supprimées. — L'application progressive de cette disposition fera l'objet de décisions de l'Assemblée algérienne... ». Or, dans la séance du 2 février 1950, l'ancien préfet d'Oran, M. Battistini — après avoir rappelé que dès leur création (c'est-à-dire depuis 1868) les communes mixtes avaient été conçues comme «des organismes transitoires et destinés à faire obligatoirement et progressivement place aux communes de plein exercice » — osa conclure que le Statut n'imposait donc aucun devoir nouveau. Puis il précisa ainsi sa pensée : «... l'article 53 ne parle nullement du rythme de ces suppressions, encore moins de la nécessité

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

serait peut-être pas ici d'une réelle utilité ; et l'intérêt documentaire ne doit pas masquer le problème central. De toute évidence, en effet, ces comportements ne sauraient être appréciés qu'en fonction d'une analyse de la situation réelle dans le pays. Aux yeux de quiconque tient les innovations du Statut pour absurdes et criminelles, il est clair que l'Assemblée algérienne est en train d'accomplir une œuvre de salut public, et que l'Administration responsable des fausses élections d'avril 48 a droit à la gratitude émue de tous les Algériens conscients du danger. Par suite, il y a lieu de se demander si en 1947 l'Algérie était véritablement en péril, d'où venait ce péril, et dans quelle mesure le texte semi-progressiste du législateur métropolitain était susceptible de l'aggraver.

La thèse est bien connue : *les initiatives venues de France ont toujours été malencontreuses*. Les mêmes hommes qui formulent si aisément contre leurs adversaires politiques l'accusation de « séparatisme », et qui s'estiment en droit de les juger sur leur degré d'attachement à la France, supportent mal en d'autres occasions de devoir ressentir le lien qui les relie eux-mêmes à leur propre pays. En 1936, la démission des maires d'Algérie avait suffi à faire enterrer le projet Blum-Violette, projet gouvernemental adopté par le Parlement et qui accordait à des titres divers la citoyenneté française à 30.000 musulmans. — Le séjour à Alger, durant les dernières années de la guerre, du Comité présidé par le général de Gaulle, avec les inspirations fâcheusement démocratiques de certains de ses commissaires, allait de nouveau constituer une grave menace pour l'équilibre du système : diverses mesures favorables aux Musulmans, et naturellement tout à fait hors de propos, furent en effet, promulguées ; elles culminèrent dans l'ordonnance du 7 mars 1944, qui reprenait le projet Blum-Violette. Et comme, durant la même période, les Nations-Unies commettaient l'erreur de diffuser aux quatre coins du monde les pernicieux principes de la Charte de l'Atlantique, la condamnation du régime colonial, l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il apparut nécessaire de frapper un grand coup et de démontrer une bonne fois à tous ces trublions leur incompétence en matière de politique algérienne. Le peuple arabe ne

---

d'accélérer ce rythme. D'ailleurs, parlons net. Je vous y ai, je pense, habitués, mes chers collègues. Le Statut a été, à la vérité, voté dans un climat bien différent du climat actuel... En fait, on a voulu faire, au moins dans la forme, certaines concessions, à certaines tendances du moment *(sourires)*, à certaines revendications pressantes... ».

prétendait-il pas proposer lui-même quelque solution? Il était temps de supprimer le problème. Une poignée d'hommes, révoltés sans espoir, fanatiques bornés ou même agitateurs professionnels, servit d'amorce à une tragédie dont on attendait que son dénouement fût pour longtemps décisif : le 8 mai 1945, pour 102 Européens abattus, fut entrepris le massacre systématique d'un nombre de Musulmans que les estimations les plus modérées portent à 15.000. — Cependant, les hommes du gouvernement provisoire, décidément incorrigibles, allaient accorder aux Musulmans d'Algérie, par l'ordonnance du 17 août 1945, une représentation au sein du Parlement français. Deux ans plus tard[1], intervenait le vote du Statut, suivi du mode d'application que l'on sait. Mais qui ne se souvient de la fameuse « Lettre ouverte » dans laquelle M. Boyer-Bance, au moment de la discussion du projet de Statut, avait menacé de traduire la France devant l'O.N.U., au nom de « l'Algérie » ? — Ce n'est pas tout. A plusieurs reprises depuis 1948, divers parlementaires métropolitains se sont émus de la fréquence et de la gravité de certains « incidents » ; ne pouvant se résoudre à admettre qu'un régime de répression, parfois même de terreur, fût la conséquence pratique d'une intention d'apaisement, ils ont entrepris de se renseigner de façon directe et sont venus eux-mêmes enquêter sur les lieux ; leur opinion une fois faite, il leur est arrivé de demander que des mesures fussent prises à l'encontre des responsables locaux. Il n'en fallait pas davantage pour déchaîner une fois de plus les sentiments séparatistes et les menaces à l'égard de la Métropole. Considérant que, du fait de cette dernière et de ses trop curieux représentants, « un véritable régime d'oppression politique » pèse sur

1. A propos de ces nouvelles menaces de démocratisation, un important colon déclarait à l'envoyé spécial de *Paris-Presse* : « Vous semblez ne craindre que l'éventualité d'une insurrection arabe : sachez bien qu'il existe, pour les métropolitains incompréhensifs, un autre danger : celui du soulèvement armé des colons... Nous sommes las de ces ridicules histoires d'élections indigènes. Si nous avons réussi une fois le tour de force de les orienter à notre gré, nous ne pourrons toujours recommencer. Il faut en finir. Nous ne voulons plus de gouverneurs empreints d'un sentimentalisme périmé, mais des hommes forts qui sachent faire respecter nos droits en montrant la force et, éventuellement, en s'en servant. En 1936, j'ai saboté le projet Blum-Violette et le gouvernement a capitulé devant moi. Que le général de Gaulle avait-il besoin de se mêler à nouveau de cette histoire ? Plus on en donne aux Arabes et plus ils en réclament. Croyez-moi, je sais comment les mater... ». — Il va sans dire que les colons algériens ne formulent pas fréquemment leur pensée d'aussi violente façon. En tout cas, ceux-là mêmes qui n'approuvent point de telles opinions s'abstiennent de le proclamer : et leur abstention permet aux extrémistes de peser de toute leur influence sur les destinées politiques du pays.

« les populations tant européenne que mulsumane » de certaines communes mixtes, et *notamment* sur « les principaux fonctionnaires d'autorité (administrateurs, aghas ou caïds) », M. de Calan vient de déposer une motion aux termes de laquelle l'Assemblée algérienne « exprime fermement son désir :

— que des élus métropolitains, qu'aucune raison particulière n'appelle en Algérie, s'abstiennent de provoquer dans ce pays et pour des motifs purement partisans, toute agitation politique ;

— qu'une politique plus ferme soit pratiquée par le gouvernement général de l'Algérie à l'égard de ces perturbateurs ;

— que les injustices commises soient réparées dans les plus brefs délais »[1].

Mais enfin, il est clair qu'on ne saurait indéfiniment s'opposer à toute mesure d'évolution sociale sans disposer de quelque argument qu'on tient pour décisif. Et comme le seul qui, d'une certaine façon, soit véritablement « décisif » ne paraît tout de même pas susceptible d'être officialisé, il importe de trouver autre chose. Là comme ailleurs on a trouvé — plus exactement on a retrouvé — le vieux thème classique de *l'existence d'un parti d'opposition*. Car c'est de là, on le conçoit sans peine, que provient tout le mal. Naturellement, si les populations musulmanes ne risquaient pas de se rassembler dans des formations politiques représentatives de leurs exigences propres, alors on pourrait envisager avec quelque bienveillance l'hypothèse de leur participation au libre jeu de la démocratie. Mais il n'est que trop évident, hélas, qu'elles n'auraient en pareil cas rien de plus pressé que de réclamer, par exemple, l'amélioration de leur sort — aux dépens de l'équilibre économique du pays... Tous ceux que leur situation met en mesure de saisir l'ensemble du problème ont donc pour premier devoir de s'opposer à la promotion politique de ces masses incultes, promotion qui serait en fin de compte ruineuse pour l'Algérie tout entière.

Le mécanisme d'une telle argumentation, le postulat qu'elle impliqué, sont par eux-mêmes si apparents qu'il n'y a pas lieu d'y insister. Toutefois, l'allure très schématique que je viens de lui donner laisse dans l'ombre un point qui mérite par contre une étude attentive: Cette argumentation, en effet, se renforce

1. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que ce texte constitue la deuxième édition, à peine remaniée, d'une protestation publiée au *Journal Officiel* de l'Algérie, le 10 juin 1949 — moins de deux mois après la lettre de M. Fonlupt-Esperaber au ministre de l'Intérieur au sujet des élections à l'Assemblée algérienne.

de la façon suivante : les populations musulmanes n'ont précisément pas le sens de la démocratie ; et les chefs qu'elles se donnent — loin de travailler à leur inculquer ce sens, que par définition ils ne possèdent pas eux-mêmes — ne s'emploient qu'à les fanatiser, leur prêchant la « guerre sainte » contre les « infidèles », entretenant parmi elles la haine des Français, et lançant des mots d'ordre extrémistes tels que le trop célèbre slogan « La valise ou le cercueil ». Dans ces conditions, le langage de la force est le seul qui permette de se faire entendre : aucune discussion, aucun compromis n'est possible, il ne reste qu'à choisir entre la lâcheté qui démissionne et la fermeté qui maintient...

Ainsi le tableau de la situation serait-il en somme fort simple. En face de l'élément européen, les autochtones se répartiraient en deux catégories (mis à part ceux sur lesquels on peut compter, c'est-à-dire ceux qui ont partie liée avec l'Administration française en tant qu'elle garantit le maintien de leur autorité) : d'une part la grande masse, absolument amorphe et dépourvue d'ambitions, tous ceux dont la mauvaise volonté éventuelle ne saurait guère se traduire que par un certain degré d'inertie ; et d'autre part une minorité de dangereux excités, séduits par la propagande « séparatiste » et s'efforçant d'entraîner leurs coreligionnaires dans les aventures les plus désordonnées et les plus criminelles. Si ce tableau était fidèle, il faudrait bien admettre qu'en refusant toute liberté de manœuvre aux éléments actifs les tenants du *statu quo* ne défendraient pas seulement leurs intérêts propres mais serviraient en outre, contre une cause absurde, la cause même de la raison. Malheureusement pour la beauté du geste, la situation réelle se présente de façon fort différente, et un peu plus complexe. Efforçons-nous d'en dégager au moins les grandes lignes.

Les partis d'opposition.

Du *Parti Communiste Algérien,* il n'y a pas grand-chose à dire, en raison de sa très faible audience auprès des masses musulmanes. Pour rendre compte de ce fait — qu'on peut bien considérer comme un échec, parmi des populations si profondément atteintes par la misère — il ne faudrait pas se hâter de faire intervenir l'évidente affiliation de ce parti au Parti Communiste Français et, par voie de conséquence, à la politique définie au sein du Kominform. C'est là, semble-t-il, un caractère qui ne saurait à lui seul motiver la presque totale

indifférence de ces populations ; et l'on peut même concevoir que celles-ci en viennent un jour, les déceptions s'étant trop longuement accumulées, à se tourner vers quelque puissance extérieure — à la condition, du moins, de pouvoir en attendre une aide suffisamment adaptée à leur propre cas. Ainsi n'est-ce pas nécessairement son obédience à l'égard de Moscou qui porte tort au P.C.A. : c'est, de façon beaucoup plus directe et beaucoup plus saisissable, son incapacité à formuler correctement les problèmes propres à la situation algérienne, et c'est son obstination corrélative à proposer des solutions (et des modes de lutte) sans rapport avec les préoccupations concrètes des autochtones.

En particulier, si grande que puisse demeurer, dans un pays de colonisation, l'importance des structures capitalistes et du phénomène d'oppression qui en résulte pour les salariés, il est clair que les thèmes de lutte des classes et d'aliénation économique ne sauraient y recouvrir le phénomène — tout aussi réel, et à certains égards décisif — de l'aliénation raciale. Les responsables du P.C.A. n'ignorent d'ailleurs pas totalement le caractère artificiel de leurs positions, et ce qu'il peut avoir de coûteux pour leur parti. Mais il ne paraît pas qu'ils soient réellement parvenus, dans la pratique, à y porter remède[1].

Il reste que le P.C.A. est le seul parmi les mouvements algériens non autochtones qui ait entrepris de dénoncer la situation faite aux masses musulmanes sous le couvert de la « présence française », le seul par conséquent qui ne soit pas à leurs yeux directement ou indirectement responsable de cette situation. C'est là, à coup sûr, un facteur qu'on aurait tort de négliger

---

1. Au Comité Central des 2 et 3 octobre 1948, le Secrétaire général du P.C.A. déplorait notamment « la sous-estimation du Mouvement National, qui découle... de l'insuffisance de liaison avec les masses. Nos cadres sont insuffisamment liés aux masses et plus particulièrement aux masses musulmanes, à l'atelier, au bureau, dans les cafés, sur les marchés, dans les douars. Dans ces conditions, il leur est difficile de ressentir tout ce que ressent le peuple, d'être au diapason du peuple ». — Cependant, si le P.C.A. multiplie, depuis 1946, ses appels en vue de réaliser un « Front National démocratique algérien », son but manifeste est d'obtenir l'alignement des mouvements autochtones sur la politique soviétique. N'y parvenant point, il se comporte en adversaire effectif de ces mouvements dans le temps même où il proclame de si fictive manière son souci d'agir avec eux. Tout récemment encore, il n'a pas hésité à saboter une tournée de conférences entreprise en Oranie par André Mandouze, sous l'égide des Combattants algériens de la paix ; le thème choisi étant : « Tuer le racisme ou sacrifier l'Algérie », les responsables du P. C. à Oran — agissant surtout par l'intermédiaire des « communisants », dont la constante hantise est de n'apparaître pas suffisamment « marxistes » aux yeux du Parti — expliquèrent en effet à Mandouze que de telles conférences leur étaient apparues inadmissibles (« nous avons trop de sympathisants ou de militants que cela pourrait choquer ») et lui proposèrent de parler sur le P.A.M...

dans l'appréciation des possibilités ultérieures de ce parti. Mais il est vrai que pour le moment ses chances de se faire entendre demeurent très limitées : même si sa politique actuelle le range *grosso modo* parmi ceux qui luttent contre l'Administration colonialiste, ses fluctuations tactiques durant les quinze dernières années le font encore apparaître comme susceptible de trahir à tout moment une cause dont on sait bien qu'elle n'est pas réellement la sienne[1].

On suppose bien d'ailleurs que les dirigeants du mouvement national ne manquent pas de raviver dans les esprits le souvenir de ces fluctuations. Il est en tout cas fort remarquable que les ouvriers musulmans eux-mêmes, peu nombreux et souvent plus proches de constituer un « sous-prolétariat » qu'un prolétariat véritable, en viennent à renâcler çà et là contre l'autoritarisme politique des syndicats C.G.T.[2]. Naturellement, l'Administration se réjouit de ces divisions, et s'empresse d'encourager toute tentative locale susceptible de faire échec à l'unification du syndicalisme algérien[3].

Toutefois, les manœuvres administratives les plus importantes se développent sur un plan où il leur est donné d'attiser une discorde d'une portée bien supérieure, puisqu'elle se manifeste non plus au sein du mouvement syndical, non plus entre le P.C.A. et le mouvement national algérien, mais au sein de ce mouvement national lui-même. Celui-ci se fragmente en effet en deux partis, représentatifs de deux tendances fort distinctes. En Algérie comme en France, les caractéristiques réelles de ces tendances — qui expriment à elles deux le contenu total de la conscience politique des Algériens musulmans — restent

---

1. Son changement d'attitude le plus significatif à cet égard eut pour origine l'accord de 1935 par lequel le gouvernement de Staline et celui de Laval manifestèrent leur volonté de mener une lutte commune contre le péril hitlérien. A de nombreuses reprises par la suite, le P.C.A. n'a pas hésité à favoriser la politique de « fermeté » de l'Administration, au nom d'une sorte de passion patriotique et d'un souci de la « grandeur française » — assez peu compatibles avec la ligne générale de ses préoccupations.

2. A Beni-Saf, par exemple, on m'a signalé une tentative de constitution d'un syndicat musulman. Les faits de cet ordre sont d'ailleurs à rapprocher de la situation qu'on observe en Tunisie — où certaines réactions racistes des ouvriers d'origine française ont contraint la C.G.T. elle-même à se scinder en deux organismes, l'un européen et l'autre autochtone.

3. Signalons en outre que l'Assemblée algérienne a voté en mars une motion demandant la dissolution P. C. A. — et contre laquelle les délégués du Mouvement National, faisant taire leurs dissentiments à l'égard du Parti, ont élevé les plus vives protestations.

profondément ignorées, ou méconnues à travers maintes confusions ou caricatures. Par ailleurs il ne semble pas qu'il soit possible de les définir de façon correcte quand on les considère séparément : les deux modes de comportement qui les concrétisent se déterminent en effet non seulement à partir de la politique gubernatoriale mais aussi, à de nombreux égards, l'un par rapport à l'autre. De telle sorte que l'attitude du M.T.L.D. est en partie fonction de l'existence de l'U.D.M.A., et réciproquement.

A s'en tenir aux apparences, on pourrait évidemment dégager sans peine, de part et d'autre, un certain nombre de caractères distinctifs. Le *Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques* se présente comme la reconstitution sur le plan électoral du P.P.A. — le Parti du Peuple Algérien, déclaré « illégal » durant la guerre : toutefois, Messali Hadj, « président d'honneur du M.T.L.D. », conserve le titre de « président du P.P.A. » et mentionne volontiers l'existence actuelle d'un P.P.A. clandestin. En ce qui concerne la doctrine, le seul aspect positif qui soit immédiatement saisissable est la revendication d'une « Assemblée constituante algérienne, souveraine, élue au suffrage universel, sans distinction de race ni de religion ». Cette solution implique, corrélativement, « l'évacuation de l'Algérie par les troupes françaises, la restitution des terres expropriées à leur légitime propriétaire, la restitution des médersas à la culture arabe, la restitution des mosquées à la religion musulmane » — c'est-à-dire en bref « le retour du peuple algérien à sa souveraineté nationale »[1]. Quant à la tactique, elle est tout ensemble fort équivoque au niveau du M.T.L.D., fort nette dans son principe mais pratiquement incontrôlable au niveau du P.P.A. : ici, en effet, l'alibi de la clandestinité peut recouvrir n'importe quoi ; mais là, d'autre part, l'inspiration commune aux deux mouvements comporte un trop net refus de toute solution transitoire pour que le M.T.L.D. se soit montré vraiment soucieux de conférer quelque rigueur à sa politique officielle dans le cadre des structures présentes. Ainsi semble-t-il à la fois vouloir jouer le jeu et ne le vouloir pas, et s'il trouve bon d'utiliser parfois les tribunes parlementaires il n'en maintient pas moins sa condamnation du « parlementarisme stérile ». D'où l'incohérence d'une ligne de conduite qui apparaît plutôt comme une impro-

1. Ces citations sont extraites de la brochure intitulée *Au service du Peuple algérien* (Ed. de l'« Avant Garde algérienne »). Cf. également l'*Appel aux Nations Unies*, par Messali Hadj.

visation au jour le jour[1], superposée au souci plus fondamental de l'« action directe ». Mouvement extrémiste, le M.T.L.D. frappe au premier abord par l'indigence de sa doctrine, par sa référence au principe du « tout ou rien » et par les oscillations de son comportement effectif. Mais il frappe aussi par son allure inorganique : vraisemblablement en mesure de secouer de grandes masses d'hommes (peut-être 80% des populations musulmanes), il ne donne pas l'impression de pouvoir exercer sur elles une action durable et réellement formatrice. Et d'ailleurs les procédés dont il use pour les « émouvoir » ne sont pas toujours sans rapport avec un certain illusionnisme démagogique, entremêlé de discrets appels au fanatisme religieux. Enfin le rôle primordial encore dévolu aux éléments algériens vivant en France, la présence à Paris beaucoup plus qu'à Alger des dirigeants les plus représentatifs du M.T.L.D., la publication à Paris et non pas à Alger du journal « L'Algérie Libre », comportent sans doute plus d'inconvénients que d'avantages si l'on considère les pressions, infiltrations et tentatives de noyautage dont sont menacés en Algérie même les responsables subalternes du Mouvement.

L'*Union Démocratique du Manifeste Algérien* se caractérise d'emblée par l'élaboration doctrinale très approfondie qui inspire son attitude politique. En regard de la solution intransigeante préconisée par le M.T.L.D., la devise de l'U.D.M.A. pourrait être : « Nous avons toujours séparé le certain du probable, le probable du possible et le possible de ce qui ne l'est pas[2] ». Tout en poursuivant à titre d'objectif final la réalisation d'une République algérienne démocratique, associée à la République française, et dans laquelle tous les Algériens trouveront place sans distinctions raciales ou confessionnelles[3], les cadres de l'U.D.

1. A plusieurs reprises lors des élections on a pu voir des candidats M.T.L.D. se désister, après avoir dans certains cas obtenu de leurs partenaires progressistes qu'ils se désistent eux-mêmes en leur faveur : ce qui ne pouvait naturellement avoir pour résultat que de faciliter la nomination du candidat administratif. Aux élections cantonales de 1949, sans doute désireux de se concilier des populations plus ou moins paralysées par la crainte des représailles (dans le système actuel les administrateurs et caïds sont tout-puissants sur la vie quotidienne du musulman), le M.T.L.D. a préconisé la non-participation au vote. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer les consignes administratives visant à « soutenir discrètement ce mot d'ordre ».

2. Cf. le rapport présenté par Ferhat Abbas au 1er Congrès National de l'U.D.M.A. (Sétif, 25-27 sept. 1948).

3. La notion de « Personnalité algérienne », de « Nation algérienne », était déjà posée dans le *Manifeste du Peuple algérien* rédigé par Ferhat Abbas et remis au Gouverneur général en 1943 revêtu de 55 autres signatures en tête desquelles on a la surprise de reconnaître celle de l'actuel président de l'Assemblée algérienne... C'est cette même notion qui fut concrétisée dans le projet de Constitution déposé en 1946 devant la 2e Constituante et en 1947 devant le Parlement français par les élus de l'UDMA, projet contre lequel fut voté le texte de l'actuel Statut.

M.A. n'oublient pas qu'ils ont à accomplir une tâche immense pour préparer la population musulmane à l'exercice de la démocratie et mettre l'Algérie en mesure de tenir dignement sa place parmi les nations libres. Pratiquement, dans l'immédiat, ils luttent donc pour obtenir la stricte application par l'administration gubernatoriale du Statut en vigueur (et par suite, en tout premier lieu, l'annulation des « élections » de 1948 et 1949). Ils rappellent que, s'il n'est pas du ressort d'un Gouverneur Général de leur octroyer la République algérienne, il lui appartient en revanche d'observer lui-même et de faire observer à tous les échelons administratifs le libre jeu de la démocratie. Ils insistent enfin sur leur conviction qu'il y a en Algérie « des problèmes à régler qui ne sont ni *assimilationnistes* ni *séparatistes* », des problèmes qui pourraient recevoir une solution convenable *dans le cadre même du Statut*. C'est-à-dire, essentiellement, ceux qui concernent la scolarisation, l'hygiène sociale, l'équipement agricole et industriel — l'accent étant d'ailleurs mis plus volontiers sur celui de la scolarisation, ce qui se comprend aisément dans une perspective de formation et d'éducation des masses en vue de leurs responsabilités futures. La lecture de *La République algérienne*, hebdomadaire d'une remarquable tenue, et celle des diverses brochures éditées par l'U.D.M.A., confirment l'impression selon laquelle la critique la plus rigoureuse du système colonialiste se prolonge ici en perspectives pratiques suffisamment réalistes pour que soit garanties, tout à la fois, la possibilité et la valeur des réalisations correspondantes.

Telles seraient, en première approximation, les différences les plus marquantes entre les deux tendances du mouvement national algérien. Mais il importe d'y regarder de plus près. On ne saurait méconnaître en effet que si l'attitude de l'U.D.M.A. rend extrêmement contestable celle du M.T.L.D., une contestation de sens inverse la menace elle-même en retour : ce qui se traduit concrètement par les critiques souvent brutales qu'échangent les deux partis. L'U.D.M.A. reproche au M.T.L.D. d'établir une distinction artificielle entre un « bloc chrétien » et un « bloc musulman », et de mobiliser la foi religieuse à des fins politiques : « Nous craignons Dieu, nous ne nous servons pas de lui comme agent électoral. » Elle lui reproche de susciter les illusions les plus dangereuses au lieu de travailler à l'obtention de résultats effectifs[1]. Elle l'accuse de maintenir l'exaltante

1. Cf. partic. : « Nous n'avons jamais promis, pour demain ou après-demain, le départ des Français et celui de la France. Nous n'avons pas mis aux enchères clandestines les femmes des colons... Nous n'avons pas nommé des préfets pour

fiction d'un P.P.A. clandestin, et d'être en réalité complice d'une Administration dont la police le pénètre de part en part et le manœuvre à sa guise — tantôt le favorisant pour retarder la progression dans le pays de la doctrine U.D.M.A., tantôt le brandissant comme un épouvantail pour justifier les pires mesures de répression. — En revanche, le M.T.L.D. affecte le plus grand mépris à l'égard de l'attitude « réformiste » de l'U.D.M.A. Il tient ce parti pour incapable d'agir, n'étant composé que de « personnalités » qui s'efforcent vainement de faire accepter au peuple une doctrine toute intellectuelle — élaborée « en chambre », et non point forgée dans la lutte au fur et à mesure de la prise de conscience populaire. Et voyant dans le maintien au grand jour de l'organisation U.D.M.A. sur le sol algérien une preuve de son inexistence en tant que mouvement national il s'estime en droit — puisque l'Administration interdit au M.T.L.D. ce qu'elle autorise à l'U.D.M.A. — de profiter aussi souvent que possible des meetings organisés par cette dernière pour tenter d'y proclamer son propre point de vue sur elle et sur la situation...

Deux conceptions révolutionnaires.

Si l'on y prend garde, ces dénonciations réciproques, loin d'aboutir à déconsidérer le mouvement national dans son ensemble, permettent au contraire d'en dégager la vérité à un niveau cette fois satisfaisant. Ce qui apparaît en effet, c'est que cette animosité entre les deux partis en présence n'est pas un phénomène purement subjectif, et qu'on ne saurait l'assimiler à de simples réactions d'amour-propre partisan. En un certain sens, chacun des deux a raison lorsqu'il accuse l'autre : car l'Administration les utilise l'un et l'autre autant qu'elle le peut. Elle utilise l'U.D.M.A. en jouant sur sa modération ; elle utilise le M.T.L.D. en jouant sur son extrémisme. Et naturellement c'est toujours plus ou moins contre l'un qu'elle utilise l'autre — en les utilisant ainsi tous deux contre la cause même que, chacun à sa façon, ils s'efforcent de servir. Mais quels

---

remplacer, à l'heure H, ceux qui sont en exercice, ni distribué des portefeuilles ministériels dans je ne sais quel gouvernement provisoire. Nous n'avons pas escroqué de l'argent aux pauvres fellahs pour affréter je ne sais quel bateau destiné à nous apporter des armes... *Il est peut-être plus difficile et certainement plus méritoire d'arracher à l'adversaire des écoles pour instruire nos enfants, des charrues pour labourer la terre..., des hôpitaux pour régénérer la race...* ». (Ferhat Abbas, rapport cité.)

que soient les espoirs qu'elle fonde sur de telles manœuvres, il serait étrangement simpliste de s'en tenir aux apparences, tout comme de se refuser à prendre au sérieux ces deux partis, sous le prétexte que chacun d'eux désire évidemment que l'autre ne soit pas pris au sérieux. Dans la mesure où ils ont réellement adopté deux attitudes différentes, deux conceptions différentes de l'efficacité, ni l'U.D.M.A. ni le M.T.L.D. ne peuvent éviter de faire ainsi jusqu'à un certain point le jeu de leur adversaire commun : du point de vue des intentions, aucun des deux en tout cas ne saurait être accusé de trahir leur cause commune. Et les procédés qu'ils emploient pour se discréditer mutuellement se comprennent fort bien, s'il est vrai que chacun d'eux considère l'existence de l'autre comme un obstacle supplémentaire sur la seule voie qui lui paraisse praticable : aussi n'est-ce point un rival qu'il attaque en l'autre, mais un égaré qui, diaboliquement, persévère dans son erreur.

Or il est incontestable que l'entreprise d'émancipation d'un peuple colonisé peut être envisagée au départ selon deux perspectives assez nettement distinctes. Le problème de méthode ici posé est d'ailleurs celui que pose toute intention révolutionnaire — visant non point à l'aménagement mais à la transformation radicale d'un système de rapports sociaux. Cet objectif étant donné, il s'agit de savoir si pour l'atteindre on choisira de se situer d'emblée dans une opposition totale aux structures existantes, ou de s'appuyer en partie sur ces structures afin de se rendre progressivement plus apte à en venir à bout. De ces deux définitions encore très abstraites, il ressort que la première attitude ne saurait être pratiquement adoptée sans perdre quelque peu de sa rigueur, et que la seconde court le risque de consolider le système en prétendant se servir de lui contre lui-même. Ici, l'analyse théorique vient recouper la description concrète en y projetant une lumière nouvelle.

1° La création du M.T.L.D. confirme le fait qu'un parti politique ne peut s'accommoder longtemps d'une existence purement clandestine. Mais en émergeant ainsi au grand jour, il consent dans une certaine mesure à « jouer le jeu », à respecter cette « légalité » qu'il dénonce par ailleurs comme illégitime : ce qui équivaut pour lui à perdre auprès des masses le seul bénéfice qu'une attitude d'intransigeance pouvait sans doute lui procurer. Et c'est bien pourquoi les partisans de Messali se montrent si hésitants sur le plan de leur activité M.T.L.D., cependant qu'ils proclament avec tant de vigueur l'importance du P.P.A. et de l'« action directe ». Il reste alors à se demander si cette dernière, qui conserve en effet leur préférence, est vérita-

blement susceptible de se concrétiser sous des formes tant soit peu efficaces. — Observons tout d'abord que les dirigeants tiennent à préciser qu'il ne s'agit pas d'une action *par les armes*, mais d'une campagne permanente d'*agitation sociale*. A cet égard, ils rappellent que le fameux slogan « La valise ou le cercueil », qui leur est si fréquemment imputé, est dû en réalité à l'imagination d'un journal colonialiste. Et volontiers ils comparent les modalités d'action du P.P.A. à celles d'un parti de masses tel que le parti communiste français. Cependant il apparaît que sur certains des points qui la rendraient flatteuse, la comparaison n'est précisément pas légitime : l'organisation souterraine du P.P.A., n'étant pas relayée par la rigueur d'une doctrine positive, le rend presque insaisissable à ses dirigeants eux-mêmes — qui savent bien sans doute ce qu'ils voudraient qu'il soit, mais qui demeurent le plus souvent incapables d'agir sur ce qu'il est[1]. Il est vrai qu'il s'agit là, à les en croire d'un problème en quelque sorte secondaire : toute l'importance qu'ils attribuent par ailleurs à la spontanéité populaire ne les empêche pas de considérer que leur plus véritable lutte est celle qu'ils mènent depuis la France, et en s'efforçant d'obtenir l'appui du peuple français — sur lequel ils n'hésitent pas à déclarer qu'ils comptent plus que sur leur propre peuple. De la même façon, ils manifestent le souci d'« être présents à Londres et à Moscou », et l'attention qu'ils portent à la conjoncture internationale tend fréquemment à reléguer la situation algérienne dans une sorte de pénombre...

2° Au thème de l'« action directe », on pourrait assez bien dire que l'U.D.M.A. substitue celui d'une *action dirigée :* ainsi se préoccupe-t-elle de rendre possible une révolution authentique beaucoup plus que d'en annoncer une dont le contenu

---

1. A titre d'illustration, je crois à leur absolue sincérité lorsqu'ils déclarent que le P.P.A. (et à plus forte raison le M.T.L.D.) ne saurait être à l'origine de ces dépôts d'armes et de ce trafic d'armes autour desquels on fait actuellement tant de bruit en Afrique du Nord. J'y crois même d'autant plus que selon toute apparence il s'agit là d'une opération policière destinée à émouvoir l'opinion française en Algérie et à justifier par avance de nouvelles mesures de répression ; et l'allure rocambolesque des détails fournis ne parvient qu'à rendre plus dérisoires encore ces « révélations sensationnelles » portant sur deux mousquetons et 140 cartouches, trois mousquetons et une mitraillette, quatre revolvers et une pharmacie portative (région de Constantine), ou sur 80 fusils de chasse en pièces détachées (frauduleusement introduits à Alger dans l'espace de trois mois...). Mais en même temps je vois bien que les caractéristiques mêmes du P.P.A. mettent ses militants à la merci de toutes les confusions tactiques et des pires aberrations « activistes », faisant ainsi de beaucoup d'entre eux d'excellents instruments pour les classiques manœuvres de provocation. — La Sûreté Nationale vient de clore son enquête dans un sens qui confirme point par point les remarques ci-dessus (19 avril).

menacerait par avance de lui échapper. Dans cette ligne, elle tient par-dessus tout à ne se priver d'aucune des possibilités de lutte, d'aucun des instruments de travail que comporte une situation par ailleurs très suffisamment défavorable. Observant que pour réaliser l'autonomie on peut théoriquement envisager trois moyens — une révolte, l'appel à une intervention étrangère, un compromis avec la Métropole — Ferhat Abbas ajoute qu'il tient le premier pour insensé, et que le deuxième lui paraît à peu près impraticable et en tout cas bien trop coûteux par la suite. Mais le « compromis » dont il s'agit n'est en aucune façon un acte de complicité, puisqu'il s'insère à titre d'intermédiaire et de moyen dans la poursuite d'une fin qui n'est autre que l'édification de la République algérienne. Et ce n'est pas davantage une forme de duplicité : car si l'U.D.M.A. entend bien utiliser contre le colonialisme les ressources impliquées par la politique colonialiste d'assimilation, du moins le proclame-t-elle d'autant plus ouvertement que ses buts, définis avec une clarté suffisante, ne sauraient inquiéter de façon durable ceux qui n'ont pas d'avance pris parti pour l'injustice et l'inhumanité.

« Réformiste », l'U.D.M.A. ne l'est certes ni dans l'esprit ni dans la lettre de sa doctrine. Mais on voit bien qu'elle court à tout moment le risque de le devenir en effet dans ses actes, ses intentions demeurant par ailleurs inchangées : un parti n'est ce qu'il est que par la façon dont il est suivi ; et si l'U.D.M.A. n'était réellement suivie que par une *élite* d'autochtones, son action se traduirait en fin de compte par une pure et simple déperdition d'énergie, toute à l'avantage du système actuel. Il s'agit par conséquent de savoir quelles sont ses possibilités d'influence sur l'ensemble du peuple algérien. Sur ce point diverses considérations paraissent décisives.

La discussion directe avec le Gouvernement Général sur la base du « Manifeste du Peuple Algérien » n'ayant abouti en 1943 qu'à la mise en résidence surveillée de Ferhat Abbas[1],

1. Le Général Catroux avait désigné le 3 avril une « Commission d'études économiques et sociales musulmanes », expressément chargée d'élaborer le programme des réformes qui pouvaient être réalisées avant même que la guerre eût pris fin. Ce programme, connu sous le nom d'« Additif au Manifeste », fut ajourné et remplacé par une série de réformes tout à fait superficielles (ordonnances du 6 août) — à la suite desquelles les membres musulmans des Délégations financières refusèrent de participer à la session extraordinaire convoquée le 22 septembre et adressèrent un appel au Chef du Gouvernement provisoire. Le lendemain, le général Catroux prononçait la dissolution de la « section indigène » et envoyait en résidence surveillée deux de ses membres, Ferhat Abbas et... Abdelkader Sayah. Le mois suivant, la plupart des « délégués financiers » signataires du Manifeste ayant fait amende honorable, le Gouverneur général retirait son arrêté de dissolution.

ce dernier comprit alors que le problème devait désormais être repris et traité au niveau même du peuple algérien et avec le concours de plus en plus actif de ce peuple. Peu après sa libération, il déposa en avril 1944 les statuts d'un premier groupement, « les Amis du Manifeste et de la Liberté », destiné à diffuser et à défendre le Manifeste devant l'opinion publique algérienne. Et le 8 mai 1945, une manifestation organisée à Sétif un jour de marché, à l'insu des dirigeants A.M.L., par de prétendus éléments « nationalistes » donna lieu à l'émeute qui devait permettre la répression que l'on sait — et, tout particulièrement, la dissolution d'un groupement qui avait eu le tort de réunir *en douze mois plus de* 500.000 *bulletins d'adhésion*... De nouveau internés, puis libérés en mars 1946, les dirigeants A.M.L. entreprirent aussitôt la formation d'un véritable parti, qui allait être l'U.D.M.A.

Depuis lors, ce parti n'a cessé d'approfondir parmi les masses la pénétration d'une doctrine qui, en se préoccupant par-dessus tout d'y promouvoir une prise de conscience effective, parvient à dégager progressivement, sous la forme d'une élite toujours plus vaste, les cadres musulmans de la future démocratie algérienne. Ainsi, à l'argument colonialiste selon lequel les « indigènes » forment une population mineure, inapte à toute existence nationale, l'U.D.M.A. ne se contente pas de répondre en invoquant l'histoire de l'Algérie avant 1830 ou d'opposer une dénégation fondée sur un futur hypothétique : elle entreprend de faire accéder ce peuple à sa majorité, elle se bat pour lui conquérir déjà le minimum d'instruction et de formation civique sans lequel il ne saurait parvenir à une véritable conscience de soi ni traduire son malheur sous une autre forme que celle des révoltes les plus vaines. « Le fellah, me disait Ferhat Abbas, ne s'est pas encore vraiment exprimé, et il serait absurde de créer artificiellement un Etat fédéraliste au sein duquel il demeurerait un esclave. Il importe d'abord d'enlever la crasse physique et morale de nos foules. Jusque-là notre existence en tant que nation reste hypothétique... »

Mais sans doute faut-il aller plus loin. Si l'U.D.M.A. apparaît, dans l'optique P.P.A. - M.T.L.D., impuissante à rallier les masses, c'est qu'elle a précisément opté pour la solution la plus difficile et qu'elle se préoccupe d'obtenir l'efficacité la plus totale et la plus vraie. On ne saurait nier toutefois qu'il soit légitime de faire intervenir l'urgence des situations dans le choix de la méthode : d'où le souci, en un sens tout à fait justifié, d'atteindre et de susciter ces masses le plus rapidement possible — fût-ce au prix de ne les atteindre que superficielle-

ment, et de les susciter sur un tel plan que l'avenir en soit plus ou moins hypothéqué. De ce point de vue, j'ai posé à des dirigeants M.T.L.D. un certain nombre de questions portant en particulier sur l'importance qu'ils attibuent aux structures féodales encore subsistantes dans la société musulmane, et sur leur conception des rapports entre la propagande politique et les sentiments religieux. Ils m'ont répondu en premier lieu qu'ils étaient sans inquiétude en ce qui concerne la féodalité actuelle (aghas, bachaghas et caïds), qui leur paraît être totalement discréditée auprès du peuple par ses attaches trop manifestes avec le système colonialiste : « l'Administration nous aura rendu un immense service sur le plan social. » En second lieu, ils m'ont assuré qu'ils ne prétendaient pas se servir de la religion à des fins politiques, mais qu'ils étaient bien contraints d'accepter le cadre des habitudes de langage, très marquées par la religion, pour y insérer leurs thèmes d'action. Or l'optimisme de ces réponses ne me paraît nullement absurde — *dans l'exacte mesure où il existe par ailleurs en Algérie un parti tel que l'U.D.M.A.* Ce que l'on serait tenté de condamner sans appel en tant qu'attitude démagogique constitue peut-être une première phase non dépourvue d'intérêt lorsqu'il s'agit d'appeler à une forme d'action cohérente des êtres que cent vingt ans de colonisation ont durement marqués, et dont le plus grand nombre mettraient peut-être beaucoup de temps à surmonter *collectivement* leur douloureuse stupeur s'ils n'y étaient tout d'abord provoqués par certaines chimères et par quelque violent espoir. Reste qu'il convient ensuite de tirer parti de ce réveil.

L'absence française.

Si l'analyse qui précède est exacte, l'apparente opposition entre les deux branches du mouvement national algérien impliquerait en profondeur un certain type de complémentarité. Et c'est bien à vrai dire ce que semble confirmer la physionomie générale de la lutte actuellement en cours contre le système colonialiste. Tant bien que mal, à travers maintes défaillances et de perpétuelles embûches, le mouvement dans son ensemble progresse et s'affermit de jour en jour, une conscience nationale se forge, le sens des responsabilités positives se susbtitue aux sentiments de résignation ou de révolte : neuf millions d'hommes et de femmes se lèvent et d'abord piétinent sur place puis tout

à tour se mettent en marche pour émerger enfin dans ce monde démocratique de la Déclaration des Droits — ce monde qui était le nôtre sans eux, et qui désormais ne pourra plus être le nôtre *qu'avec eux*[1].

Il faut qu'on le comprenne bien : cette immense promotion ne cessera pas. Le *statu quo* est un leurre, et les plus savantes manœuvres ou les procédés les plus brutaux ne sauraient le maintenir que sous une forme fictive et toute superficielle. Mais il s'agit de savoir dans quel sens les Français d'Algérie, appelés à devenir tôt ou tard des Algériens français, peuvent souhaiter que s'oriente un processus dont dépend dès aujourd'hui leur avenir et celui de leurs enfants. Concrètement, il s'agit de savoir si leur intérêt consiste à laisser se poursuivre et s'intensifier l'actuelle politique de mépris à l'égard des revendications les plus conscientes du peuple algérien — une politique qui n'empêche rien mais qui tend à rejeter le comportement politique de ce peuple au niveau de la plus dangereuse agitation. Depuis quelque temps déjà, l'U.D.M.A. s'est vue contrainte de se cantonner dans une opposition radicale à l'égard de l'Administration. Est-il vraiment souhaitable qu'on la contraigne dans un avenir proche à se transformer en un second P.P.A., si ce n'est même à disparaître tout à fait ?[2]. Et si cela

---

1. C'est de cette marche en avant que Ferhat Abbas définit les conditions essentielles dans le remarquable texte que voici : « Nous ne pouvons pas nous réconcilier avec ceux qui monopolisent les richesses et la direction de notre pays et qui ont la prétention de nous faire croire qu'ils sont d'une essence supérieure. A ceux-là, l'Algérie saura faire entendre raison ; elle saura mettre un terme à leur activité malfaisante. — Mais il y a les autres. Il y a tous les Français démocrates qui, avec nos travailleurs, ont contribué à la transformation du pays, qui y ont fait souche et qui se considèrent comme des Algériens authentiques. Ceux-là sont nos frères. — Eux et nous devons construire ensemble, avec le concours des forces démocratiques françaises et la sécurité de tous étant assurée par la présence de la France, la Cité algérienne, la Patrie algérienne. — Français et Musulmans sont, ici, chez eux. Nous marcherons la main dans la main. Nous créerons des richesses nouvelles. Nous peuplerons les espaces vides. Nous bâtirons des cités nouvelles. Nous utiliserons tous les cerveaux, tous les bras. Et ce qui a été impossible dans le passé deviendra, dans un proche avenir, une réalité. »

2. Selon des informations qui viennent de m'être fournies mais dont je ne puis encore garantir l'exactitude, M. Naegelen serait tout récemment venu à Paris pour tenter d'y obtenir la dissolution de l'U.D.M.A. et l'interdiction du journal *La République algérienne*. En tout cas, une telle démarche s'inscrirait assez bien dans la ligne d'une attitude qui, primitivement à base de feinte compréhension, s'est changée depuis plusieurs mois en une hostilité ouverte et brutale. Le 27 février dernier à Philippeville, le gouverneur général de l'Algérie prononçait à l'adresse de Ferhat Abbas ces paroles destinées à injurier à travers lui l'ensemble de la population musulmane : « Je dis à celui qui se croit déjà futur Président de la République d'Algérie qu'il lui faudra probablement fonder non pas une République algérienne mais autant de républiques algériennes qu'il y a en Algérie de douars et de communes. Et si dans un ménage le mari et la femme ne sont pas (unis), il faudra, je suppose, fonder une république algérienne par individu. »

n'est pas souhaitable, il faut faire en sorte que cela ne se produise pas.

Or, même en dehors de toute prise de position politique, il y a deux plans sur lesquels peuvent et doivent lutter dans ce sens tous les éléments conscients de la population française d'Algérie : la scolarisation effective de l'enfance musulmane, le développement d'une hygiène sociale satisfaisante. Bornons-nous ici à considérer le premier de ces deux plans. Il se trouve d'ailleurs que c'est celui à propos duquel se manifestent en général les réticences les plus graves. L'idée selon laquelle « il est dangereux d'instruire les Arabes » demeure en effet fort répandue. Je l'ai pour ma part entendu exprimer à maintes reprises. Je la tiens pour une criminelle absurdité. Ce qui est dangereux, ce n'est pas d'instruire les Arabes, et ce n'est pas davantage de les exercer au fonctionnement des institutions démocratiques : ce qui est dangereux, ce qui est à la fois mortel pour ce pays et abject de la part des responsables, c'est de maintenir d'énormes masses d'hommes dans l'abrutissement d'une condition quasi animale, c'est de leur enseigner la violence et de les contraindre à la ruse, et c'est de les jeter ainsi dans les bras des premiers agitateurs venus — pour des aventures probablement sans espoir mais non pas sans conséquences. Il arrive aux policiers les plus subtils de déclencher des mécanismes dont le fonctionnement leur échappe ensuite plus ou moins...

Où en est, aujourd'hui, la scolarisation des enfants algériens ? Un décret du 27 novembre 1944 portait exécution d'un « plan de scolarisation totale ». L'article 47 du Statut de l'Algérie place cette exécution sous l'autorité du Gouverneur Général. Mais en 1950 les résultats obtenus sont assez peu sensibles. La majorité qui vote le budget ne se soucie guère d'y inclure les dépenses que nécessiterait l'exécution du plan. Par ailleurs, des crédits existants sont reportés d'année en année, sans pouvoir être utilisés. M. Naegelen ne déclarait-il pas que, pour débuter vraiment, il faudrait disposer de 100 milliards? Et les quelques milliards consentis ne le sont que théoriquement, une forte proportion provenant du plan Marshall et subissant de la part de la Métropole d'assez sérieuses ponctions. De l'aveu de tous, le plan, déjà fort en retard, est à peu près en panne. Par manière de compensation, on annonce triomphalement que les effectifs ont été doublés : mais cela signifie que les mêmes locaux et les mêmes maîtres voient défiler chaque jour deux fournées d'élèves, suivant le système des classes à mi-temps — dont on imagine à quel point il peut être fécond. En réalité, si l'on excepte quelques réalisations, tapageusement proclamées, fort

peu de classes nouvelles ont été créées *au regard* de ce qui devrait et pourrait être fait.[1]

Mais il y a plus grave. La majorité politique et l'Administration ne se contentent pas, sur ce point essentiel, d'entraver la mise en œuvre des dispositions légales. Il existe en Algérie un groupement, l'*Association des Oulémas*, composé d'intellectuels de langue arabe ayant fait leurs études dans les Universités de Tunis et du Caire. Ce groupement s'est proposé deux tâches fondamentales : 1° débarrasser la religion musulmane en Algérie de toutes les déviations et interprétations provoquées tout au long des siècles par les commentateurs du Coran ; 2° généraliser l'enseignement de la langue arabe par l'édification d'établissements scolaires appelés médersas. Cette double tâche, de caractère progressiste puisqu'elle vise à l'émancipation du peuple, inquiète l'Administration. Aussi cette dernière s'efforce-t-elle d'opposer aux Oulémas les « marabouts », parmi lesquels elle recrute un clergé vénal et rétrogade — très apte à maintenir la religion dans le rôle d'« opium du peuple ». De la même façon, il importe de réduire l'enseignement de la langue arabe à sa plus simple expression : on laissera donc subsister les « écoles coraniques », ainsi dénommées parce que les enfants y apprennent en tout et pour tout à psalmodier les versets du Coran. Par contre, on suscitera aux médersas les pires difficultés sur le plan des souscriptions locales, des réglementations juridiques, des programmes, etc. On ira même jusqu'à en fermer quelques-unes, çà et là, sous des prétextes divers, à seule fin d'étudier

---

1. Plus d'un million d'enfants sont encore à la rue. En février dernier, le Syndicat national des instituteurs adressait à tous les délégués de l'Assemblée algérienne le texte suivant, en prévision du vote imminent du budget : « Le syndicat national des instituteurs, fervent partisan d'une bonne politique humanitaire et sociale de la France en Algérie, s'émeut des *retards considérables* que subit la scolarisation de l'enfance algérienne (le dixième de la population musulmane d'âge scolaire est à peine instruit). — Les crédits de 1949, votés par l'Assemblée algérienne, n'ont été utilisés que pour réaliser une partie des programmes *antérieurs* à l'année en cours. — Ces crédits, représentant *le cinquième* de ceux sollicités par le directeur de l'Education nationale en Algérie, laissent à l'état de projet tout le programme de 1949. Cette reconduction risquant de devenir continuelle rendrait irréalisable tout le plan de scolarisation établi pour vingt ans le 27 novembre 1944, plan d'ailleurs insuffisant (150.000 enfants évincés lors de son élaboration ; 150.000 naissances en excédent en moyenne par an non prévues)... Le syndicat national des instituteurs demande aux autorités compétentes de ne plus laisser l'Algérie se débattre dans une crise scolaire néfaste pour son avenir et pour celui de la France ». Les divers considérants de ce texte ont été notablement précisés dans une lettre ultérieure au président de l'Assemblée algérienne ; entre autres conséquences directes de la non-exécution du plan, on relève : « Moyenne de 50 élèves par classe. — D'après le rapport de M. le Recteur, au 31-12-1948, sur 1.808 classes nouvelles, 1.072 d'entre elles fonctionnaient à temps réduit. »

les réactions de l'opinion[1]. Ainsi, organiquement incapable de réaliser la scolarisation de l'enfance musulmane, la présence française n'hésite cependant pas à se signaler par sa lutte contre des efforts accomplis sur le plan privé et visant à pallier ses propres carences.

Il faut conclure, et cependant tout reste à dire. Un livre d'ailleurs n'y suffirait pas. J'ai volontairement sacrifié, entre autres, l'examen de la situation algérienne sous l'angle économique. Non point que cet aspect me soit apparu secondaire, mais bien plutôt parce qu'il m'a semblé être le plus visible de tous — le seul sans doute sur lequel une fraction importante de l'opinion française d'Algérie se trouverait spontanément d'accord avec la plupart des critiques formulées par les trois partis d'opposition. Et comme il m'a semblé d'autre part qu'un accord de cette sorte ne pouvait mener à rien aussi longtemps que subsisterait un désaccord plus fondamental, c'est à l'exploration de ce dernier que j'ai cru devoir surtout m'attacher. Mais là encore, bien sûr, cette étude est loin de pouvoir se prétendre complète. Il aurait fallu en particulier insister bien davantage sur le rôle que l'on fait jouer dans ce pays à la trop célèbre « raison d'Etat » ; montrer à l'œuvre une police plus soucieuse de constituer sans cesse de nouveaux dossiers à l'encontre des Musulmans, que de rouvrir celui d'un Achiary ; faire état des pouvoirs extraordinaires de la Sécurité Générale, pour laquelle un crédit de six milliards vient d'être voté (le 1/7 du budget ordinaire)... Il aurait fallu passer en revue quelques-uns des « incidents » les plus graves qui se sont déroulés depuis deux ans sur la terre algérienne : les scènes de terreur à Sidi Ali Bounab, les procédés d'enquête employés par les gendarmes aux Amouchas, les sauvages comportements de la Légion étrangère à Mascara, et tant d'autres tragédies qui ne sont rendues possibles que par l'absurde psychose criminellement entretenue dans la population européenne. Ce pays est administré par l'intermédiaire de la peur — au nom de la sécurité d'1/10 de ses habitants. Mais finira-t-on par comprendre qu'il y a aussi un danger du chantage au danger ? Ce machiavélisme primaire et puéril aura tôt ou tard des conséquences tragiques.

---

1. Notons que l'enseignement de la langue arabe à tous les degrés est formellement prévu par le Statut. D'autre part, si l'enseignement des Oulémas n'est pas encore tout à fait moderne, il est manifestement en train de se moderniser ; à l'heure actuelle, les médersas manquent surtout de matériel scientifique.

Il faut que les Français d'Algérie le comprennent : les hommes actuellement au pouvoir mènent une politique à courte vue, il ne s'agit pour eux que de tenir quelques mois de plus ; après quoi ils s'en iront, laissant derrière eux une situation encore plus douloureuse, encore plus tendue. La « présence française » ? C'est une absence superbe : l'absence de tous ceux qui, ne le dirigeant pas eux-mêmes, laissent diriger de la sorte un pays qu'ils prétendent aimer.

Et certes ce pays a bien de quoi se faire aimer. Ce pays est admirable, il est d'une saisissante grandeur. L'Indochine aussi était, parait-il, un assez beau pays... Mais on ne saurait naturellement comparer les problèmes africains aux problèmes asiatiques — et, bien sûr, ce genre de complications ne concerne pas l'Algérie. Tout de même... J'ai entendu des colons de Madagascar déclarer, à la suite des événements que l'on sait, qu'absolument rien dans la situation de l'île avant la guerre n'aurait pu les laisser pressentir... Peut-être vaudrait-il mieux s'informer quand les informations peuvent encore servir à quelque chose.

Pour ma part, je ne vois guère qu'une solution, et qui consiste pour les Français d'Algérie à revenir sur leur immense démission, à retirer au plus vite par leur protestation active le blanc-seing qu'ils ont donné à des hommes qui ne s'en servent que pour les mener à l'abîme. Une œuvre splendide les attend, pour peu qu'ils veuillent enfin travailler *avec* ce peuple, *sans le libre travail duquel ce ne sera jamais qu'une œuvre de mort.*

« Les chiens aboient, la caravane passe », s'écriait récemment M. Naegelen à la tribune de l'Assemblée algérienne. « Les chiens », c'était naturellement cette opposition minoritaire, encore trop bruyante à son gré. Mais « la caravane », l'avez-vous vue passer ? Français d'Algérie, regardez-la de près, et dites en conscience s'il n'est pas grand temps de mettre fin à cette pitoyable et sinistre cavalcade...

Francis JEANSON.